

Critères de priorisation Nutrition en CHSLD

Probléma- tiques	NIVEAU DE PRIORITÉ / DÉLAIS MAXIMUM DE PRISE EN CHARGE			
	(Une requête qui dépasse son échéance devient la première à être traitée en P1)			
	Priorité 1 Jusqu'à 3 jours	Priorité 2 Jusqu'à 30 jours	Priorité 3 Jusqu'à 90 jours	Priorité 4 Jusqu'à 180 jours
Dysphagie	-Absence de consentement au changement de texture avec risque d'obstruction des voies aériennes -Dysphagie à tous les repas -Post obstruction des voies aériennes -Post pneumonie d'aspiration -Accident vasculaire cérébral de novo	-Autres dysphagies (exceptions celles indiquées en P1-P3-P4)	-Réévaluation de texture suite au retrait des prothèses dentaires / extractions dentaires	-Demande de réévaluation de texture ou consistance de la part de l'utilisateur
Risque de malnutrition			-Risque de malnutrition	
Autres motifs	-Nutrition entérale	-Lésion de pression / chirurgicale - Soins palliatifs	-Diabète avec épisodes de débalancement répétitifs -Trouble gastro-intestinal sévères -Insuffisance rénale instable ou décompensée -Insuffisance cardiaques instable ou décompensée -Insuffisance respiratoires avec perte pondérale	-Obésité entraînant des limitations fonctionnelles -Constipation problématique

Références :	Outil conçu par consensus des nutritionnistes en CHSLD du CISSSMO, selon l'offre de service actuelle				
Direction émettrice :	DSHAPPA	Expéditrice :	Nathalie Beaupré	Entrée en vigueur :	2021-04-22
Destinataires :	Tout le personnel du CISSSMO – Hébergement - réadaptation			Révision :	2022-10-28